REPUBLIQUE DU SENEGAL UN PEUPLE • UN BUT • UNE FOI

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

OFFICE DU BACCALAUREAT

BACCALAUREAT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

RELEVE DE NOTES

SESSION NORMALE - ANNEE 2015 SERIE S2, SCIENCES EXPERIMENTALES

619 1998 754

Prénom(s) - Nom : Adama DIAW

Date et lieu de nais. : le 15/02/1998 à THIES (SENEGAL)

Jury N° : 826

N° de table : 48106

Minus I and the second

Nb.F: 1

Sexe: M

Nationalité: SN

Etab. : CSG

EPREUVES ECRITES (A)			1er Groupe d'épreuves			2ème Groupe d'épreuves		
Type Compo	MATIERES	Coef.	Note/20 (i)	Points Obtenus	Sur	Note/20	Diff.>0 (j) - (i)	Surplus Diff. x Coef
	Epreuves obligatoires	100						
GE01	Français	3	13	39	60			
GE02	Philosophie	2	12	24	40	B. L. (6)		
AE01	Mathématiques	5	04	20	100	09	05	25
AE02	Sciences Physiques	6	04	24	120	06	02	12
AE03	Sciences de la vie et de la Terre	6	11	66	120		-	12
GE03	Histoire et Géographie	2	08	16	40	11	03	06
GE04	Anglais	2	13	26	40			- / - / - / - / - / - / - / - / - / - /
GX01	Educ. Physique et Sportive		12	+2				
	Epreuves Facultatives	PRIEMS NA					AU AU	
GX02	Liste A (Des,Cout.,Mus.,) **							
GX03	Liste B (Langues) **			NUMBER OF STREET	187			
Les points au-delà de 10 sont pris en compte pour les admis au 1er tour que donnent droit à une mention. Ils se comptabilisent d'office au 2ème.		26	(k)	217	520		(l)	43

(t)=(k)+(l) Totaux (A): 260 Sur 520

deux cent soixante

Moy. Globale (A): 10,00 sur 20

dix

Décision du jury à l'issue du 1er groupe d'épreuves :

Autorisé(e) à subir le 2ème groupe d'épreuves

Fait à THIES, le 27/07/2015

Décision du jury à l'issue du 2ème groupe d'épreuves: ADMIS(E) AVEC MENTION PASSABLE

Fait à THIES, le 31/07/2015

Le Président du jury

Cachet obligatoire

DIOUF Adama